



## SOMMAIRE

L'éditorial de Jean-Guy Gagnon	1
Rencontre avec les médias	1
Quelques données significatives	2
Portrait d'un phénomène	2
Le phénomène et l'adolescence; le traitement du thème et les impacts (C. Fredette)	3
Victimes de la face cachée du rêve américain (H. Delva)	3
Victimes de gangs : résultats de recherche	4
Bilan des projets du SPVM (2005)	4
Quelques dates	6
Principales actions prévues en 2006	6

## L'éditorial

Par Jean-Guy Gagnon



À un moment ou un autre, les jeunes peuvent être confrontés en tant que victimes ou témoins à des actes d'incivilités, au taxage, à l'intimidation, à la toxicomanie, à la prostitution juvénile, aux fugues, à la délinquance en général, voire aux gangs de rue. L'école (ou ses environs) étant le lieu où les jeunes passent plus du tiers de leur vie, elle représente donc un des endroits privilégiés où les rejoindre et leur offrir des alternatives ou des solutions.

Nous, policiers, policières, intervenants scolaires, institutionnels ou communautaires, famille et individus sommes tous des acteurs essentiels, ralliés autour d'une même approche ouverte sur la communauté et qui collaborons étroitement pour un même but, soit la meilleure intégration des jeunes dans la communauté et leur bien-être.

Nous ne pouvons être partout, à tout instant. Il faut être conscient qu'au-delà du travail visible de répression et de surveillance du territoire, il y a des policiers qui consacrent du temps et des énergies aux projets de prévention ou travaillent à l'intérieur de divisions qui procèdent à des enquêtes.

La lutte contre le phénomène des gangs de rue ne peut pas relever uniquement de l'intervention policière, les parents ont également un rôle à jouer, les intervenants communautaires et la société en général doivent participer à la solution.

« Nous, policiers,  
ne sommes qu'une  
partie de la solution. »

## Rencontre avec les médias

Ce matin, le directeur adjoint Jean-Guy Gagnon, chef de la Direction des opérations, a dirigé une rencontre d'information à l'intention des médias. L'objectif était de donner un éclairage sur le phénomène des gangs de rue à Montréal et sur ce que le SPVM a entrepris cette année, en collaboration avec ses partenaires. « J'ai voulu tenir cette rencontre d'information et d'échanges pour parler jeunesse. Je sais que le sujet vous intéresse. Je peux vous dire qu'il nous préoccupe », a déclaré M. Gagnon.



« Je sais que vous avez à cœur, comme nous, le bien-être et l'avenir des jeunes. Ce matin, je souhaite vous transmettre une perspective globale sur l'intérêt que nous leur portons. »  
(J.-G. Gagnon)

Cette rencontre s'est déroulée conjointement et en complémentarité avec Harry Delva, Chantale Fredette, Michelle Côté, Mario Plante, Michel Chaput, Jacques Robinette et Micheline Bourret.

## Quelques données significatives

Selon une étude internationale réalisée en 2004 auprès de 251 villes, Montréal se classe au 18<sup>e</sup> rang sur le plan international et parmi les 5 villes les plus sûres sur le territoire nord-américain. (Référence : Mercer, Consultation en ressources humaines, Enquête internationale Mercer HCR 2004/2005 sur la qualité de vie, mars 2005)

Entre 1991 et 2004, Montréal a connu une baisse de 37 % de son taux de criminalité et une diminution importante de plusieurs formes de crimes :

- 44,2 % des crimes contre la propriété,
- 40,5 % des vols simples et
- 50,2 % du nombre de méfaits.

Selon un sondage mené en août 2005 auprès de 1000 répondants répartis sur l'île de Montréal, 92 % des citoyens jugent leur quartier sécuritaire.

Parmi les aspects de la criminalité qui ont le plus d'impact sur le sentiment de sécurité de la population, les gangs de rue arrivent bons premiers.

95 % des citoyens indiquent que le SPVM doit agir en priorité notamment sur la lutte contre les gangs de rue.

## Portrait d'un phénomène

Selon Jean-Guy Gagnon, le phénomène est de plus en plus complexe et fondamentalement social. « Il s'inscrit dans une plus large problématique qui concerne tant les incivilités, le taxage et l'intimidation, la toxicomanie, la prostitution juvénile, la mendicité, l'itinérance, les fugues ou la délinquance en général », a-t-il expliqué lors de la rencontre de ce matin.

La structure des gangs de rue est cellulaire et par spécialisation. Les membres et les relations ne sont pas assujettis formellement à un leader.

### Définition

En 1991, le Service canadien de renseignement criminel a validé la définition du SPVM des gangs de rue; cette définition est utilisée pour les profils criminels et les témoignages d'experts.

En 2004, le SPVM a remodelé sa définition : Le gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives.

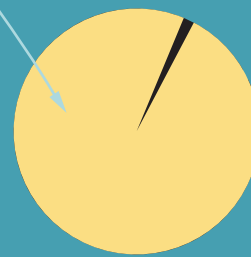
### Changements dans les gangs

Aujourd'hui, les gangs de rue recrutent des membres de plus en plus jeunes; certains recrutent même des enfants de 10 à 12 ans dans les écoles primaires. « Nous estimons qu'actuellement, 20 % des membres de gangs ont entre 11 et 16 ans, 60 % entre 17 et 28 ans et 20 % entre 29 et 35 ans », a expliqué M. Gagnon.

En 1985, ils commettaient des délits comme le taxage, les méfaits et la vente de stupéfiants à l'échelle locale. Aujourd'hui, ils commettent des vols qualifiés ciblés, des invasions de domiciles, des extorsions, des *burns* de drogue, des *drive by shooting* et s'affrontent avec des armes à feu.

Montréal fait partie des villes nord-américaines de plus de 500 000 habitants ayant l'un des plus faibles taux d'homicides.

99 % des jeunes qui se regroupent ne sont pas des membres de gangs de rue.



### Certains gangs émergents

Ils se défont avec le temps. Ils ont comme modèle les gangs majeurs, mais leurs activités sont moins structurées et plus improvisées.

### Certains gangs majeurs

Ils demeurent stables dans le temps. Ils regroupent des adultes et des adolescents qui commettent des crimes de plus haut niveau; ils recrutent principalement auprès des gangs émergents.

## Le phénomène et l'adolescence; le traitement du thème et les impacts

Selon Chantale Fredette, conseillère clinique à la Pratique de pointe GANGS et DÉLINQUANCE (Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire), l'adhésion à un groupe de pairs s'avère nécessaire à la socialisation des adolescents, mais la clique de jeunes et les gangs de rue sont souvent confondus, alors qu'un monde les sépare. En fait, les gangs de rue se distinguent par l'usage du crime organisé à des fins lucratives et par un système hiérarchique structuré.



Chantale Fredette

Les facteurs d'affiliation aux gangs relèvent :

- du domaine social : inégalités économiques, désorganisation sociale, présence de gangs criminalisés, impuissance des institutions à satisfaire les besoins des jeunes en difficulté;
- du domaine personnel : disposition à la délinquance et à la violence, besoins sociaux fondamentaux non comblés par les institutions.

Par ailleurs, Mme Fredette a appelé à une extrême prudence afin de ne pas alarmer le public en réduisant les gangs à leur seul caractère violent. Une analyse aussi réductrice ne peut rendre compte objectivement du phénomène, servant plutôt la cause des gangs en leur conférant une image de toute-puissance.

Il importe de mettre en place des pratiques innovantes pour faire face aux gangs, en regroupant les énergies de la communauté citoyenne, ses institutions sociales et de la santé, les milieux communautaires, scolaires, policiers et judiciaires. Comme l'a lancé madame Fredette en terminant : « Agir sur les gangs doit être une affaire de gang! »

## Victimes de la face cachée du rêve américain

Harry Delva, coordonnateur du travail de rue à la Maison d'Haïti, accompagne les jeunes Québécois d'origine haïtienne dans le quartier Saint-Michel. Il les décrit comme des « déracinés émotifs », vivant une triple culture affective, recevant une éducation contradictoire. Comme l'a exprimé M. Delva, ils pratiquent mieux que tous le réseautage urbain et sa devise : « Seuls nous sommes faibles, à trois nous sommes forts, ensemble nous sommes la gang. »

Les Jeunes Patrouilleurs de Rue de la Maison d'Haïti ont pour mission de soutenir les jeunes aux prises avec des problèmes de violence ou des relations difficiles. Ils interviennent dans le quartier Saint-Michel Ouest, dans des endroits ciblés.

M. Delva a tenu à souligner le soutien indéfectible de ces patrouilleurs, quels que soient les choix que font les jeunes qui se réunissent en gangs (activités récréatives ou illicites).

Pour plusieurs de ces jeunes, la violence est un moyen d'exprimer leur détresse. Elle permet également d'acquérir pouvoir et argent : 5 % des jeunes côtoyés ont pris part à des actes criminels et 1 % d'entre eux vit largement de ses crimes.

Par contre, une centaine d'autres ont décidé de se reprendre en main, en devenant à leur tour patrouilleur de rue, entrepreneur averti ou ambassadeur de la philosophie de la patrouille de rue, dans d'autres secteurs de la ville.



Harry Delva



Chantale Fredette, Jean-Guy Gagnon, Harry Delva, Mario Plante



Jean-Guy Gagnon, Harry Delva, Mario Plante

## Victimes de gangs : résultats de recherche

La Section recherche et planification a réalisé une importante recherche sur les victimes de gangs de rue. Parmi les principaux résultats du sondage :

- Sur 719 délits contre la personne qui ont été rapportés de janvier à août cette année :
  - 194 (27 %) sont des agressions armées
  - 165 (23 %) des vols qualifiés
  - 101 (14 %) des voies de fait de niveau 1 et
  - 79 (11 %) des menaces.
- Il y a un faible taux de déclaration à la police de la part des victimes.
- La majorité des victimes des gangs de rue sont des hommes (74 %).
- Le vol qualifié est majoritairement commis sur des hommes (87 %).
- 88 % des victimes des tentatives de meurtre sont des hommes.
- 91 % des agressions sexuelles touchent les femmes.
- Dans 23 % des cas, la motivation à l'origine du délit est inconnue, alors que l'appât du gain motive 25 % des agresseurs et que 20 % sont liés au crime organisé (contrôle du marché de la drogue et des victimes ou témoins).
- 71 % des victimes ont 25 ans et moins. De ce nombre, 39 % ont moins de 18 ans.
- 67 % des délits sont perpétrés par plus d'un auteur présumé.
- Dans 41 % des cas, il y a quatre agresseurs présumés et plus.
- Dans 58 % des cas, les agresseurs s'attaquent à une seule personne à la fois.
- 79 % des filles de moins de 18 ans déclarent avoir été victimisées par des personnes connues.
- Les crimes sont commis en soirée entre 18 h et minuit (53 %) et l'après-midi, à l'heure de la sortie des classes (28 %).
- Les crimes sont commis, par ordre d'importance :
  - dans la rue (31 %)
  - dans une unité d'habitation (22 %) et
  - à une station de métro ou aux alentours (10 %).

Selon M. Jean-Guy Gagnon, ces données permettent de dégager, entre autres, ces deux constats : « Il faut inciter les victimes à dénoncer et à demander de l'aide. Nous devons tenir compte de ces résultats afin de cibler davantage les actions et le développement de programmes de prévention. »



Jean-Guy Gagnon, Harry Delva,  
Mario Plante

## Bilan des projets du SPVM (2005)

Au cours des 16 dernières années, plus de 111 homicides survenus dans la région de Montréal étaient liés à des gangs de rue, dont 3 en 2005.

Depuis 2002, plus de 397 tentatives de meurtre reliées à des gangs de rue sont survenues, dont 51 en 2005 (au 30 novembre 2005).

Au cours des 11 premiers mois de l'année 2005, le SPVM a dû faire face à 80 agressions armées.

Au cours des 334 projets ciblés en 2005 et qui sont reliés aux activités de gangs de rue :

- 2 180 arrestations
- 168 perquisitions de résidences/endroits licenciés ou de véhicules
- 1 098 visites d'endroits licenciés et saisies
- 343 504 \$CA saisis et 1 115 \$US
- 16 véhicules saisis
- Stupéfiants saisis : plusieurs kilos de marijuana, de cocaïne et de kétamin, quelque 218 fioles de GHB et plus de 3 000 comprimés de speed et d'ecstasy.

Sur le plan de la prévention, le SPVM a voulu mettre de l'avant des actions permettant un rapprochement avec les membres des communautés locales et ses partenaires, en vue de fournir des alternatives à l'adhésion aux gangs de rue.

« Nous avons développé entre autres un répertoire de programmes de prévention et la trousse *Beaux, jeunes et forts*. Deux programmes de la trousse ont été particulièrement utilisés cette année, soit *Connais-tu ma gang?* et la pièce de théâtre *Le Prince Serpent*. Le questionnaire a d'ailleurs été publié dans trois quotidiens, à l'automne 2004 alors que la pièce de théâtre a rejoint plus de 8 070 élèves de l'enseignement primaire et secondaire au cours de 33 représentations et au sein de 24 écoles », a expliqué M. Jean-Guy Gagnon.

Le SPVM voulait également :

- développer des partenariats avec des organismes communautaires en prévention, en s'adressant à des jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue;
- maximiser la présence des policiers dans les endroits fréquentés par les jeunes (écoles, lieux publics) pour les sensibiliser aux différents phénomènes des gangs de rue, prostitution, drogue, etc.;
- maintenir et développer les travaux avec les membres des comités de vigie des communautés pour connaître leurs besoins et attentes;
- poursuivre l'implantation des groupes contacts avec les parents des jeunes contrevenants et à risques;
- développer des approches auprès des leaders des communautés locales afin de solliciter une prise en charge et une collaboration dans les actions, par un échange d'information et d'identification des besoins. Par exemple, avec les pasteurs de la communauté haïtienne pour le projet *Le Parent, un allié essentiel*.

### Projet ABAT

Ce projet de la région Est et du groupe *Sans frontières* concernait les jeunes et les adultes criminalisés de gangs majeurs et émergents qui prenaient le contrôle d'un secteur du nord de Montréal. Ils semaient la crainte et l'insécurité chez les citoyens, en commettant des incivilités et des actes criminels tels que la vente et la culture de stupéfiants, des agressions, du recrutement, des intimidations, des vols qualifiés, etc.

« À la suite de l'opération, nous avons assuré une présence policière accrue par des activités de patrouille et par la présence des policiers et chiens de l'unité canine. Nous avons mis en place le programme de prévention « Le parent, un allié essentiel » (*projet de 27 séances d'information dans des églises fréquentées notamment par la communauté haïtienne*), sensibilisé des institutions et collaboré avec des organismes reliés à la jeunesse », a expliqué M. Jean-Guy Gagnon.



Michel Chaput, Jacques Robinette

---

## Projets

**SPICY** (région Sud) a visé les activités de stupéfiants impliquant des membres de gangs de rue.

**OMÉGA** (région Ouest) visait essentiellement à contrer les activités d'un gang de rue émergent actif dans certains secteurs de l'ouest de l'Île et à faire en sorte que les citoyens puissent vivre dans leur quartier en toute confiance.

**AVANCE**, mené depuis le printemps dernier, vise particulièrement des endroits licenciés, des bars, des restaurants et tous autres endroits ciblés.

---

## Sondage

Pour donner suite au projet *ABAT*, le SPVM a fait réaliser un sondage d'évaluation de l'impact du projet sur le sentiment de sécurité de la population. Ainsi, 900 résidents de Montréal-Nord ont été interrogés, deux mois après l'opération *ABAT*.

- La moitié des résidents de Montréal-Nord (50 % des personnes interrogées) ont déclaré éviter un secteur, une rue, un parc ou une ruelle de peur d'y croiser un membre de gang de rue.
- 72 % des personnes ont répondu « Oui » à la question : *Est-ce qu'il y a des problèmes de gangs de rue dans votre quartier?*
- Un résident de Montréal-Nord sur deux, soit 47 %, déclare savoir qu'il y a eu récemment une opération policière d'envergure dans le quartier. Parmi ces personnes, près de 60 % ont déclaré avoir été rassurées par cette opération.
- Parmi les personnes au courant de l'opération, celles qui ont fait l'objet d'une visite à la suite de l'opération ont été davantage rassurées (29 sur 38, soit 76 %) que celles qui n'ont pas reçu cette visite (212 sur 421, soit 56 %).

À la suite des résultats de ce sondage, le SPVM a formulé deux importants constats : « Nous devons maintenir notre approche en quatre axes et nous devons nous inspirer des moyens de prévention utilisés lors du projet *ABAT* pour toute autre opération d'envergure, voire les augmenter », a conclu M. Jean-Guy Gagnon.



Jean-Guy Gagnon

## QUELQUES DATES

- |           |   |
|-----------|---|
| 2002      | Ajout du phénomène des gangs de rue à la liste des priorités nationales.  |
| 2003      | Création du groupe <i>Sans frontières</i> regroupant plusieurs services policiers.<br>Vigie et coordination du dossier gangs de rue confiées au SPVM.<br>Collecte des renseignements dans les différentes régions, par le SPVM, en collaboration avec la SQ.  |
| 2004      | Préparation d'un plan d'intervention stratégique triennal en matière de gangs de rue.<br>Mise en place d'un comité de coordination et de 4 comités régionaux.<br>Implantation de l'approche intégrée d'intervention en 4 axes : recherche, prévention, répression, communication.<br>Mise en place d'un groupe de travail sur les gangs de rue et élaboration d'un plan d'action avec le ministère de la Sécurité publique.<br>Création du comité directeur de la Ville de Montréal sur les gangs de rue; ce comité est composé de représentants d'arrondissements, du SPVM, du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. |
| 2005-2006 | Implantation du comité directeur gangs de rue (SPVM) et du comité de coordination opérationnel (ces 2 comités remplacent le comité de coordination actif de 2004 à 2005).   |

## Principales actions prévues en 2006

Le SPVM poursuivra et actualisera ses stratégies d'action pour contrer et prévenir le phénomène des gangs de rue. Les actions concertées des différents partenaires seront poursuivies avec l'objectif de contenir, de réduire, voire de mettre fin à leurs activités et à l'émergence de nouveaux groupes. Ces actions viseront entre autres à augmenter la présence policière à des endroits ciblés.

- Favoriser la fluidité d'information auprès des différents acteurs soit : les sections Moralité, alcool et stupéfiants, Enquêtes et Intervention jeunesse et gangs de rue.
- Maintenir des groupes d'intervention multidisciplinaire.
- Élaborer un plan de communication intégré visant les clientèles internes et externes.
- Améliorer les démarches de prévention et de recherche.

Des programmes d'information et d'éducation, dans les milieux scolaires et dans les centres communautaires des quartiers les plus concernés, constitueront des actions à conduire, à publiciser dans la communauté, tout comme les résultats des opérations de répression que conduira le SPVM en 2006.



## CRÉDITS

- Rédaction : Danielle Barbeau  
Édition : Josée Lina Alepin  
Graphisme : Norman Hogue  
Photographie : Jos Passaseo

*Section des communications  
corporatives*